

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

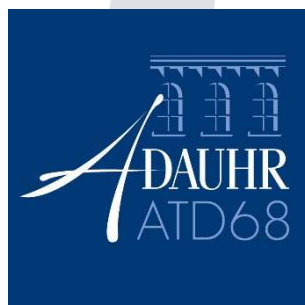
Document provisoire



Communauté de Communes
Pays Rhin-Brisach

1. **Diagnostic territorial – Éléments complémentaires**
- 1.7. **Le développement du tourisme**

Jean-Roch Klethi - Urbaniste
Jean-Roch Klethi - Urbaniste



21 septembre 2017

4.5 Le développement touristique

A l'échelle de ce territoire longeant la rive gauche du Rhin, c'est incontestablement Neuf-Brisach et sa place forte qui offrent la source principale de notoriété et d'attractivité touristique. Placée en outre sur l'itinéraire Colmar-Freiburg, Neuf-Brisach est également localisée sur les parcours touristiques en direction de Colmar depuis l'Allemagne et en direction de Breisach-am-Rhein et Freiburg depuis l'Alsace. A côté du patrimoine architectural et historique de la ville forte, un ensemble d'attracteurs touristiques très divers s'est peu à peu constitué en quelques décennies, tel que musées, équipements du tourisme fluvial et parcours cyclables, contribuant à doter la bande rhénane d'un incontestable potentiel touristique.

4.5.1 L'offre touristique du Pays Rhin-Brisach

Les attracteurs touristiques

La place forte de Neuf-Brisach constitue incontestablement l'atout majeur d'attractivité touristique de Rhin-Brisach. En 2008, la place-forte, parmi un ensemble d'autres sites représentatifs de l'œuvre de Sébastien le Prestre de Vauban, appartient désormais depuis 2008 au patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui ajoute considérablement au rayonnement du site et à sa notoriété. Le site présente de ce fait un gisement pour le développement touristique sans doute encore sous exploité. En 2015, 15 000 visiteurs ont suivi la visite guidée des fortifications.

Outre Neuf-Brisach, Rhin-Brisach offre comme autres attracteurs tout un ensemble d'équipements qui frappent par la diversité des thématiques touristiques ainsi réunies:

- **La Maison des Energies de Fessenheim**, créée par EDF à proximité de la Centrale Nucléaire, permet de satisfaire la curiosité scientifique et technique du grand public. Il faut noter aussi le volume non négligeable des visites de la Centrale Nucléaire elle-même (2 500 visites annuelles), compte tenu des contraintes de sécurité et des restrictions importantes que sa fréquentation rend nécessaire : les demandes formulées par des groupes constitués nécessitent en effet d'être motivées et adressées à l'avance. La centrale nucléaire est l'un des sites majeurs du tourisme industriel en Alsace avec l'usine du groupe PSA (Peugeot) de Sausheim.
- Le patrimoine scientifique et technique est également représenté par le **Musée de l'instrumentation optique de Biesheim**, dont la collection historique d'instruments d'optique illustre les parcours et les innovations scientifiques et techniques dues à plusieurs savants alsaciens du XVIII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, dont l'un, François Antoine Jecker, est originaire de Hirtzfelden.
- Le patrimoine scientifique et technique est enfin également représenté par le **chemin de fer touristique du Rhin**. L'animation touristique, limitée aux seuls dimanches, permet de suivre un itinéraire de chemin de fer avec un convoi tracté par ancienne locomotive à vapeur. L'attraction proposée par l'association gestionnaire du chemin de fer touristique combine la visite guidée des matériels ferroviaires, conservés au dépôt de l'ancienne gare de Volgelsheim, avec un court itinéraire en chemin de fer et une croisière sur le Rhin.

Les musées scientifiques et techniques de la bande rhénane s'insèrent dans un maillage régional non négligeable de musées scientifiques et techniques, tels que le Musée Electropolis de Mulhouse ainsi que les autres musées de civilisation matérielle mulhousiens.



Musée gallo-romain et musée de l'optique de Maison des Energies à Fessenheim Biesheim

Les autres équipements muséographiques et culturels de Rhin-Brisach sont :

- **le musée gallo-romain de Biesheim** (2 000 visiteurs en 2015), qui met en valeur et présente au public le produit des campagnes de fouilles archéologiques réalisées sur le site de l'oppidum gallo-romain d'Oedenbourg (situé sur le ban de Biesheim au nord du village actuel).
- **le musée Victor Schoelcher, de Fessenheim**, consacré à la vie du célèbre abolitionniste natif de la commune, tout en retraçant l'histoire de l'abolition de l'esclavage. Le musée fait partie d'un réseau d'équipements du grand est dessinant une « route des abolitions de l'esclavage et des droits de l'Homme ».
- le passé militaire récent est quant à lui représenté par le **fort de Heiteren**, ouvrage réalisé par le Reich allemand avant la première guerre mondiale pour renforcer le système défensif de la place forte de Neuf-Brisach. Le site participe à un maillage dense de lieux de mémoire de nos différentes guerres (1870, 1914-1918 et 1939-1940) dont les témoignages et les traces matérielles émaillent le territoire régional. Comme sites proches de Rhin-Brisach, on peut notamment citer, localisés le long du Rhin, le site de Marckolsheim (Musée mémoriel de la ligne Maginot du Rhin) et le Mémoriel Maginot d'Uffheim.
- mentionnée pour mémoire, **la maison du vieux canal à Hirtzfelden** est un équipement s'adressant aux publics scolaires et aux groupes constitués. Il n'est pas de ce fait un attracteur touristique à proprement parler, puisqu'il n'est absolument pas tourné vers le public diffus. Il faut d'avantage l'envisager comme un équipement de valorisation des ressources naturelles du territoire, notamment à l'usage de ses propres habitants. Il bénéficiera prochainement des agréments qui lui permettront de devenir « Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement » (CINE).

Rhin-Brisach présente ainsi un ensemble muséographique particulièrement diversifié : tourisme industriel, tourisme scientifique et technique, tourisme mémoriel, tourisme militaire, tourisme archéologique, soit 5 thématiques différentes sur les 9 familles de musées que l'on dénombre en France. Cette diversité contribue à inscrire Rhin-Brisach comme étape possible dans les divers circuits touristiques déployés au sein du territoire alsacien et de la haute vallée du Rhin.

Le tourisme cyclable

La bande rhénane est traversée par l'Eurovéloroute n°15 (Eurovéloroute du Rhin). Cet itinéraire cyclable participe pleinement à l'identité du territoire Rhin-Brisach puisque sa vocation est de longer la rive du Rhin à partir de la source du fleuve jusqu'à Rotterdam.

Les eurovéloroutes constituent des leviers de développement et d'aménagement en matière de réseaux cyclables, en offrant des axes cyclables majeurs à partir desquels des boucles de découverte locales peuvent se dessiner. C'est cette logique qui a déjà été mise en application par les collectivités du territoire, qui ont aménagé et jalonné plusieurs boucles de découverte intégrant divers segments de la véloroute du Rhin.

Les eurovéloroutes forment également un levier de développement en matière touristique, suscitant le développement d'un tourisme cyclable fondé sur la découverte à vélo, couplé avec des offres d'hébergement adaptées aux besoins des randonneurs cyclables (produits de type « randonnée sans bagage », étapes movélo pour les adeptes du vélo électrique, et surtout, proximité et accessibilité vis-à-vis des itinéraires cyclables). Le développement de l'attractivité de la véloroute est susceptible le cas échéant de constituer un levier pour le renforcement des possibilités d'hébergement.

Le parcours de l'eurovéloroute, au sein du territoire Rhin-Brisach, emprunte pour une part non négligeable des sections en site propre qui sont attractives. Toutefois, ce sont souvent les parcours le long des rives fluviales qui présentent le meilleur attrait pour la randonnée en vélo. Les sections de la véloroute longeant les cours d'eau se limitent à l'extrémité nord du territoire, en dépit de l'important réseau fluvial dont il dispose. Ces parcours au fil de l'eau sont à jalonner, développer et relier à la véloroute.

A noter : l'Alsace est desservie par trois eurovéloroutes sur les 7 traversant la France. Ces trois eurovéloroutes se croisent à peu de distance au sud de Brisach-Rhin, à proximité de l'agglomération mulhousienne (Eurovéloroute du Rhin, Eurovéloroute Nantes-Budapest, Eurovéloroute Via Romea Francigera –Londres-Brindisi).

Le tourisme fluvial

Le territoire Rhin-Brisach présente 2 cours d'eau ouverts à la navigation de plaisance :

- le grand canal d'Alsace et le Rhin navigable ;
- le canal de Colmar, qui assure la liaison entre le Rhin et la ville de Colmar en empruntant une courte section navigable de l'ancien canal Saône-Rhin.

Rhin-Brisach est équipé d'un port de plaisance de 210 emplacements localisé à Biesheim-Kunheim sur l'île du Rhin, disposant notamment d'une capitainerie, d'un service d'hivernage et d'une station-service pour les plaisanciers. Il compte parmi les plus importants ports de plaisance sur le Rhin entre Bâle et Karlsruhe, tant par ses capacités que par ses équipements. Il s'adresse toutefois en majeure partie aux plaisanciers locaux, bien plus qu'aux plaisanciers en escale, tout en accueillant une part de bateaux badois appartenant à des plaisanciers venant de l'autre rive du Rhin.



**Le port de
plaisance de
l'Île du Rhin
(Biesheim)**

Une halte fluviale a été aménagée et équipée à Kunheim, sur le linéaire de l'ancien canal Saône-Rhin. D'une capacité de 16 emplacements, elle est équipée de bornes électriques, de branchements eau et d'un local sanitaire.

Le port de plaisance est localisé à la confluence entre le vieux Rhin et le grand canal d'Alsace. Il est également situé à une très courte proximité de l'embouchure du canal de Neuf-Brisach par lequel, après franchissement d'une écluse, il est possible d'accéder au canal de Colmar. Le canal de Colmar dessert à son extrémité ouest le port de plaisance de Colmar, d'une capacité de 58 emplacements.

Les possibilités de plaisance liées à ce réseau fluvial sont relativement limitées, dans la mesure où la plaisance sans permis de navigation (correspondant aux produits de location touristique) est limitée au seul canal de Colmar jusqu'à l'écluse du Rhin : les plaisanciers sans permis ne peuvent pas passer du canal de Colmar au canal Saône-Rhin ni au Canal de la Marne au Rhin car il leur faut pour cela un titre de navigation leur permettant de naviguer sur le Rhin. Cela limite la plaisance occasionnelle (sans permis) à un linéaire très limité, qui peut largement se pratiquer dans la journée, contrairement à d'autres régions fluviales et contrairement au canal de la Marne au Rhin au nord de Strasbourg et au canal Saône-Rhin au Sud de Mulhouse qui offrent de plus larges possibilités d'itinérance au fil de l'eau sur plusieurs jours.



**Depuis l'Île du Rhin,
vue sur les bateaux de
croisière amarrés à la
rive droite du Rhin à
Breisach-am-Rhein**

En dépit de cette contrainte, plusieurs acteurs économiques ont réussi à tirer parti de la situation et à proposer des produits de promenade fluviale et de location de péniche qui semblent rencontrer un public assez large.

Pour les autres catégories de plaisanciers (titulaires du permis de navigation), le site présente en revanche un réel intérêt, notamment par la qualité des équipements dont disposent les ports de plaisance de Colmar et de l'Île du Rhin. La possibilité de naviguer depuis ce port jusqu'à celui de Colmar fait de cette halte une étape attractive pour les plaisanciers en itinérance sur le Rhin.

Rhin-Brisach ne compte sur son territoire aucune escale fluviale permettant d'accueillir les bateaux de croisière sur le Rhin. L'escale fluviale desservant le territoire est localisée sur l'autre rive, à Breisach-am-Rhein, en face du port de plaisance de l'Île du Rhin. Les capacités

d'accueil limitées de cette escale pourraient à terme, en raison d'une demande importante, se doubler par une escale localisée côté alsacien.

4.5.2 L'offre d'hébergement touristique

L'équipement hôtelier

Avec une dizaine d'hôtels concentrés dans les environs de Neuf-Brisach et de Fessenheim l'hébergement hôtelier apparaît sous équipé dans le territoire Rhin-Brisach en comparaison avec les espaces voisins. En effet, à population égale Rhin-Brisach compte en nombre de chambres une capacité environ deux fois moindre que la communauté de communes de Sélestat et environ 4 fois moindre que Colmar Agglomération. Il est vrai que ces deux espaces proches sont tous deux plus nettement orientés vers le tourisme. Les hôtels de Rhin-Brisach sont aussi dans l'ensemble de plus faible capacité (18 chambres en moyenne). Une part non négligeable d'entre eux compte davantage sur la clientèle d'affaires que sur les séjours touristiques. Plusieurs parmi les équipements existants sont des entreprises familiales. Elles comptent leur hébergement comme une activité d'appoint, destinée à compléter la restauration qui semble l'activité principale.

	Total hôtels		Hôtels non classés		Hôtels 2 étoiles		Hôtels 3 étoiles	
	nbre	chambres	nbre	chambres	nbre	chambres	nbre	chambres
Biesheim	2	53	-	-	-	-	2	53
Blodelsheim	2	23	1	15	1	8	-	-
Fessenheim	2	16	2	16	-	-	-	-
Logelheim	1	9	-	-	-	-	1	9
Neuf-Brisach	1	42	-	-	-	-	1	42
Vogelgrun	1	16	-	-	-	-	1	16
Volgelsheim	1	19	1	19	-	-	-	-
Rhin Brisach	10	178	4	50	1	8	5	120

L'équipement hôtelier de Rhin-Brisach en 2017 – Enquête INSEE



Hôtel le Caballin à Vogelgrün



Hôtel-restaurant Aux Deux Clés à Biesheim

Ces caractéristiques de l'équipement hôtelier local soulèvent la question du positionnement de l'offre d'hébergement, et par voie de conséquence de l'offre touristique de l'ensemble du territoire Rhin-Brisach vis-à-vis de l'accueil des autocaristes et des tour-opérateurs.

Les campings

C'est plutôt sur le camping qu'il faut compter pour accueillir les séjours touristiques dans la bande rhénane. Rhin-Brisach apparaît nettement plus équipé que les territoires voisins. L'emplacement du camping Vauban à Neuf-Brisach est de surcroît idéalement localisé à un emplacement stratégique, aux portes de la place forte et de ses remparts, en plein cœur de l'agglomération pluricommunale de Neuf-Brisach-Biesheim-Volgelsheim et à proximité de ses équipements et services, au croisement de l'axe formé par la D415 entre Colmar et Freiburg et de l'antique voie romaine orientée nord sud le long du Rhin et enfin en plein sur le parcours de la véloroute du Rhin. Le camping de l'île du Rhin, situé non loin de là, tout aussi bien placé, est le plus important en capacité.



Entrée du camping Vauban de Neuf-Brisach

	Population 2013	Nbre de campings en 2017	Nbre emplacements en 2017
Communauté de Communes Pays Rhin - Brisach	32 560	3	398
Communauté de Communes de Sélestat	36 432	2	73
Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim	19 732	1	180
Colmar Agglomération	110 978	3	430

Les campings de Rhin-Brisach en 2017 – Enquête INSEE

L'hébergement chez l'habitant

L'offre d'hébergement se complète par quelques chambres d'hôtes et chambres meublées. L'office de tourisme du Pays Rhin-Brisach relaye l'offre d'une quarantaine de chambres, répartie de façon assez diffuse au sein du territoire puisqu'une majorité de villages comprend au moins un hébergement de ce type. Cette offre apparaît de bonne qualité dans l'ensemble. Elle semble bien adaptée au développement touristique du territoire. Elle représente toutefois une capacité encore faible à l'échelle de Rhin-Brisach.

Des lieux à projet identifiés

Deux projets d'équipement ou d'aménagement sont plus particulièrement aujourd'hui en cours de réflexion et d'élaboration :

- L'île du Rhin fait l'objet depuis plusieurs années déjà d'une réflexion concernant le réaménagement et l'actualisation du site, qui dessine un trait d'union entre Alsace et Pays de Bade. La réflexion s'oriente vers la réalisation d'un équipement à vocation multiples et au rayonnement transfrontalier, qui articulerait développement touristique, développement économique, culture et loisir.
- Un projet, intitulé « Parc Mahikan » est actuellement en cours d'élaboration sur un site de gravière localisé à Rumersheim-le-Haut, avec pour objectif de réaliser conjointement des actions de renaturation, y compris expérimentales, et l'accueil de publics intéressés par la découverte de l'environnement et l'initiation à la nature.

4.5.3 Synthèse

Rhin-Brisach montre aujourd'hui de réels atouts pour le développement touristique et apparaît doté d'une réelle dimension touristique. Force est en revanche de constater que :

- d'une part, les atouts touristiques du territoire ne sont aujourd'hui qu'en partie exploités et mis en valeur. Ainsi, pour ne prendre que cet exemple, le potentiel considérable compris dans le site de Neuf-Brisach, bien que mis en lumière par le classement UNESCO, n'a pas encore suscité le développement touristique que l'on pourrait en attendre.
- d'autre part, si les attracteurs touristiques, relativement nombreux sur l'ensemble du territoire, sont susceptibles de générer des affluences touristiques honorables, les retombées marchandes ne semblent encore que faiblement captées par les acteurs du territoire et sont sans doute en dessous du potentiel existant.

Si les formes traditionnelles de tourisme (tourisme urbain, tourisme culturel de visite de monuments et de musées) constituent le socle de départ de l'offre touristique de Rhin-Brisach, le territoire tend à se positionner de plus en plus nettement dans des gammes de produits correspondant à des formes plus actives et plus vertes de pratiques touristiques, peut-être plus en harmonie avec l'identité du territoire pris dans son ensemble (tourisme fluvial, vélotourisme, découverte de la nature, auquel peut se rattacher également l'offre équestre représentée les différentes fermes équestres du secteur...). Les différents modes de tourisme ne sont naturellement pas exclusifs l'un de l'autre. Ils nécessitent au contraire d'être conjugués au sein d'une offre capable de les articuler ensemble. C'est l'une des orientations promotionnelles à concevoir pour l'avenir.

Les possibilités de développement ne manquent pas :

- Le produit phare du territoire reste incontestablement la notoriété de Vauban et des fortifications, mis en lumière par le classement UNESCO. Reste à exploiter et mettre en valeur ce potentiel : déclinaison de la marque « Vauban » dans le développement des produits touristiques et le développement des hébergements (sur l'exemple du « camping Vauban »), mise en valeur des espaces publics de la ville, renforcement si possible de l'accueil touristique...
- La situation frontalière est de nature à nourrir des possibilités de coopération transfrontalière et de capter une clientèle séjournant en Pays de Bade, notamment dans les établissements de la proche région thermale.

- L'émergence des nouvelles formes de tourisme « actif et vert » nécessite de prendre soin des paysages ruraux et villageois et de développer et mettre en valeur les itinéraires et les parcours de découverte du territoire et de découverte de la nature, en particulier le linéaire important situé au fil de l'eau le long du réseau fluvial traversant le territoire.
- L'offre d'hébergement doit également s'adapter aux besoins de cette clientèle à la fois « active », sensible à l'écologie et familiale afin de s'adresser plus spécifiquement à elle.



Jean-Roch Klethi - Urbaniste
Jean-Roch Klethi - Urbaniste

